

Saotrie de Printemp 2022

Bulletin d'inscription à un atelier

A retourner avec le paiement à :

Assemblées Galèzes
chez Jean-Yves Mengant
7, le Haut de la Lande – 22250 ROUILLAC
inscriptions@assemblees-galezes.bzh

Vous pouvez aussi enregistrer et payer
votre inscription directement sur HelloAsso
(scannez le QRcode ci-contre)



Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Choix d'atelier

- Le galo ao goût de revenéz-y A la goule pour danser Vielle à roue
 Ensemble de vents Accordéons

Instrument(s) pratiqué(s) : _____

Les ateliers ont lieu de 13h30 à 18h à l'école de musique de Dolo ; présentez-vous à partir de 13h à la salle polyvalente de Dolo / Jugon-les-Lacs.

Repas du soir et veillée / riguedaod

Les Assemblées Galèzes vous offrent la *godinette (d'hiver)* à l'issue des ateliers ; vous pourrez ensuite participer au repas convivial avec les autres stagiaires, les enseignants et les organisateurs (apportez vos plats à partager) puis à la veillée / riguedaod animée par les élèves de l'école de musique de Dolo, les stagiaires qui le souhaitent et leurs enseignants. Accès gratuit pour tous à la soirée, buvettes sur place.

Total à payer

Ateliers de musique et chant

- Adhérent des Assemblées : 35€
 Pas encore adhérent : 35€ + 15€ (adhésion) = 50€

Atelier de gallo

- Adhérent des Assemblées : 0€ . (vous pouvez faire un don de soutien)
 Pas encore adhérent : 35€ + 15€ (adhésion) = 50€

L'atelier de gallo est gratuit car subventionné par la Région Bretagne au titre du soutien à la langue gallose.

Déjà adhérent : les personnes qui ont fait un stage d'été en juillet 2021 sont adhérentes jusqu'au 31/03/2022)

Pas encore adhérent : l'adhésion que vous souscrivez est valable jusqu'au 31/03/2023 et son coût sera déduit du coût d'inscription à un éventuel stage d'été en juillet 2022.